

Demande d'aide européenne Programmation 2014-2020

Axe 5 Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels

Mesure 5.2.1 : Aide au fret de matières premières et export de produits finis

CADRE REGLEMENTAIRE : Fonds : FEDER
Programmes : PO Conseil Régional FEDER-FSE
Autorité de gestion : Conseil Régional

Veillez lire attentivement la notice explicative qui accompagne le présent document.
Toutes les informations demandées dans ce document doivent être complétées.

Où faire parvenir votre dossier de demande d'aide ?	Direction des Fonds Européens Immeuble Pyramide 165 – 167 Route des Religieuses 97200 Fort de France Tél : 05 96 59 63 00
---	---

Informations réservées à l'administration :

Date de dépôt de la demande d'aide	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _
Date d'Accusé Réception du dossier complet	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _
N° de dossier du système d'information (synergie / Osiris, etc.)	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Le présent formulaire est accompagné :

- D'une notice explicative
- De trois annexes obligatoires :
 - * Annexe 1 : Plan de financement de l'opération
 - * Annexe 2 : Indicateurs
 - * Annexe 3 : Récapitulatif des tarifs moyens de fret
- D'une annexe optionnelle consacrée à la description des actions de l'opération

1- IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Porteur du projet (organisme ou particulier) : _____

Représentant légal (nom, prénom, coordonnées) et fonction :

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N°RNA si le porteur de projet est une association : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ACTIVITE

1. Code NAF / APE :

2. Activité principale :

3. Produits mis sur le marché (au cours des trois dernières années) :

Types de produits	% du chiffre d'affaire HT (€)	Commentaires (éventuellement)
N-1		
N-2		
N-3		

4. Coût du fret dans le coût de revient, par type de produit (au cours des trois dernières années)

Type de produits	% du chiffre d'affaire HT (€)	Commentaires (éventuellement)
N-1		
N-2		
N-3		

5. Les autres métiers de l'entreprise (le cas échéant)

6. Organisation du service commercial :

SCHEMA DE PRODUCTION

1. Description sommaire des étapes principales de transformation (procédés de fabrication) :

2. Les approvisionnements en matières premières (en année N-1) :

Désignation	Quantité (Tonnes)	Coût total (K€)	Origine	
			Locale	Extérieure (préciser)

Matières premières : objets ou substances plus ou moins élaborés destinés à entrer dans la composition de produits traités ou fabriqués.

Les matières premières dont le coût d'acheminement fait l'objet d'une demande d'aide au fret, seront détaillées dans la fiche FRET fournie avec le dossier-type.

3. Les approvisionnements en biens intermédiaires :

Désignation	Quantité (Tonnes)	Coût total (K€)	Origine	
			Locale	Extérieure (préciser)

Biens intermédiaires : produits bruts utilisés par l'entreprise et dont la transformation et la combinaison avec d'autres produits donneront naissance à un bien de production ou à un bien de consommation.

Les biens intermédiaires dont le coût d'acheminement fait l'objet d'une demande d'aide au fret, seront détaillés dans la fiche FRET fournie avec le dossier-type.

LES MARCHES :

 Joindre éventuellement une plaquette commerciale de présentation de l'entreprise et des produits distribués et ses marchés. Préciser les différents segments de votre marché. Les données sont attendues en année N-1.

1. Les principaux clients (tous marchés) :

Clients / Produits	Part du chiffre d'affaire HT (€)

2. Les principaux clients vers la Guadeloupe, Guyane et Réunion (en %) :

Clients / Produits	Part du chiffre d'affaire HT (€)
TOTAL	

3. Débouchés sur le marché « continental » de l'Union européenne (en %) :

Pays de destination / Produits	% CA « UE » / CA total
TOTAL	

4. Débouchés à l'exportation, hors UE continentale et DOM (en %) :

Pays tiers de destination / Produits	% CA « export » / CA total HT (€)
TOTAL	

LA CONCURRENCE :

Les données sont attendues en année N-1

PRINCIPAUX CONCURRENTS CONNUS / TYPES DE PRODUITS FINIS	PART DE MARCHÉ

Comment l'entreprise s'organise-t-elle face à la concurrence ? :

LES MOYENS DE PRODUCTION :

1. Moyens techniques (principales unités et moyens de production)

Type de matériel	Année de mise en exploitation	Etat du matériel

2. Moyens immatériels :

- Recherche et développement (le cas échéant) :

 Comment sont améliorés les produits ou services actuels, comment sont élaborés les nouveaux produits : interne, sous-traitance...

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE :

1. Contexte économique dans lequel l'entreprise évolue :

☞ *Contraintes en termes de marché, de production, de ressources humaines, etc.*

Forces	Faiblesses	Menaces

2. Facteurs clés de succès :

3. Éléments de différenciation par rapport à la concurrence :

4. Stratégie de développement :

- Quelle est la stratégie de votre entreprise au regard des éléments de réponse apportés aux points 1, 2 et 3 ?

- Quels sont les derniers changements importants intervenus dans l'entreprise (investissement, clientèle, nouveau produit, etc.) ?

- Quel est l'objectif actuel du dirigeant pour les deux ans à venir ? Comment l'entreprise est-elle organisée pour atteindre cet objectif (production, fonction commerciale, recherche et développement, etc.) ?

3- DESCRIPTION DE L'OPERATION

PLAFOND D'AIDE PUBLIQUE DANS LA CADRE DU PO :

Un plafonnement du montant total d'aides publiques (y compris participation de l'Etat) à 600 000 € annuels par entreprise.

Un taux d'aides publiques maximum de 40 % pour les Grandes entreprises et de 45 % pour les PME et TPE.

Les TPE et PME peuvent bénéficier d'une bonification de 5 % pour celles intervenant dans les secteurs stratégiques identifiés dans le PO.

Ces taux sont susceptibles s'être révisé pour tenir compte des co-financements disponibles et du niveau de consommation.

CRITERES D'ELIGIBILITE SPECIFIQUES :

- *Pour l'export de produits finis, seuls les produits industriels et artisanaux issus de la production locale sont éligibles ;*
- *Application de la rétroactivité au 1er janvier 2014 : Les demandeurs devront déposer un dossier global pour les années 2014 – 2015 avant le 31 juillet 2015. Pour les années suivantes un dossier annuel devra être déposé avant le 1er avril de l'année en cours.*

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

(Joindre tous les éléments de diagnostic, de définition des objectifs, de description détaillée des moyens, etc. qui vous paraissent utiles à la bonne compréhension de l'opération)

Contexte, présentation générale de l'opération :

Objectifs recherchés :

Principales actions présentées :

Rattachement de l'opération au programme :

PO FEDER 2014-2020

Axe 5 : compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels

Mesure 5.2.1 : Aide au fret (approvisionnement en matière premières / exports de produits finis)

En quoi l'opération contribue-t-elle aux objectifs du programme (voir axes prioritaires et objectifs stratégiques présentés dans la notice explicative) et de la mesure d'aide au fret ?

Résultats escomptés (cible visée ...)

CALENDRIER DETAILLE DE L'OPERATION

Précisez le phasage de l'opération (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser l'opération)

MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE PORTEUR DE PROJET

Ces moyens permettent au service instructeur d'apprécier votre capacité à coordonner, piloter, suivre et mener à bien votre opération dans les délais prévus.

Moyens humains affectés à l'opération : _____ personnes.

Fonction des personnes affectées à l'opération	Temps prévisionnel consacré (part d'affectation à l'opération) (préciser l'unité : ex : jours, heures...)
1.	
2.	
3.	
4.	

Autres moyens utilisés pour les besoins de l'opération (moyens matériels, immatériels, ...)

Moyens administratifs de suivi du dossier

TARIFS DES CONDITIONNEMENTS

Pour bénéficier de l'aide au fret, vous devez demander au(x) transitaire(s) avec le(s)quel(s) vous traitez de renseigner, dans le tableau récapitulatif fourni en annexe (Annexe 3), les tarifs moyens pratiqués dans l'année pour chaque type de conditionnement et pour chaque route maritime, par au moins deux (voire trois, en fonction de l'offre existante) armements.

Votre société bénéficie-t-elle d'un accord de groupe avec un transitaire ? OUI NON

Si oui, quel(s) avantage(s) cet accord procure-t-il à votre société ?
(Réduction tarifaire ? forfait ? pour quels pourcentage / montants, etc ?)

4- VALIDATION DES CRITERES DE SELECTION DU PROJET

Le projet devra ABSOLUMENT répondre à deux des critères de sélection ci-dessous énoncés ET obtenir le score minimum de 5 afin de pouvoir être présenté en Comité de Programmation Stratégique. En fonction des critères auxquels vous êtes soumis, merci de justifier de leur validité. Celle-ci sera formellement vérifiée par le service instructeur.

Le projet sélectionné :

✓ Relève du secteur de l'artisanat et / ou des cinq filières stratégiques identifiées	3
<u>Préciser :</u>	
✓ Démontre l'absence d'incohérence entre aide au fret et le développement de la production locale	3
<u>Préciser :</u>	
✓ Est porté par une TPE ou PME ou un groupement de TPE ou PME	2
<u>Préciser :</u>	
✓ Vise le moyen de transport le plus économiquement avantageux	2
<u>Préciser :</u>	
2 critères minimum / Score minimum : 5	

☞ Pour démontrer l'absence d'incohérence entre l'aide au fret à l'approvisionnement et le développement de la production locale, la définition retenue du produit bénéficiaire de l'aide au fret à l'approvisionnement est la suivante : la matière première n'est disponible localement ni en quantité, ni en qualité ni en fréquence (critères non cumulatifs).

☞ Pour viser le moyen de transport le plus économiquement avantageux, le coût du fret maritime est retenu comme référentiel d'intervention.

 Le tableau ci-après est à compléter avec l'aide du pôle d'appui aux porteurs de projet

Nature du Financier (ex : collectivité territoriale...)	Forme de l'aide (ex : subvention, aide remboursable, etc...)	Intitulé de l'opération cofinancée	Identification du dossier	Montant de l'aide par année(€)			Total financeur
				Année N-1	Année N-2	Année N-3	

- L'entreprise appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Si oui veuillez remplir le tableau ci-dessous :

Nom	Part du capital détenu dans l'entreprise	Effectifs	Total bilan	Chiffre d'affaire (€)		
				Année N-1	Année N-2	Année N-3

- Quels sont les effectifs salariés actuels de l'entreprise ? _____ salariés
- Quel est le chiffre d'affaire de l'entreprise ? _____

(*)Une opération est considérée comme concurrentielle lorsque celle-ci est portée par une entité (quelle que soit sa forme juridique : association, établissement public, etc...) qui exerce une activité économique sur un marché de biens ou de services.

6- INDICATEURS

INDICATEURS

La définition et le suivi des indicateurs permettent d'une part de rendre compte de l'avancement de l'opération et du niveau d'atteinte des objectifs et d'autre part de contribuer aux travaux d'évaluation menés dans le cadre du programme.

Pour identifier les indicateurs sur votre opération : se référer à la notice explicative de demande d'aide et à l'annexe [2 « Indicateurs »](#) (en cours d'élaboration)



La sélection finale des indicateurs se fera avec le service instructeur.

7- AUTRES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES EUROPEENNES ET NATIONALES

PUBLICITE

Rappel de l'obligation de publicité : tous les participants à l'opération et tous les partenaires mobilisés pour sa mise en œuvre doivent être informés du financement FEDER, par tous les supports appropriés comportant l'emblème européen et une mention indiquant que l'opération est cofinancée par le FEDER.

Il est à noter que les informations relatives à l'opération seront publiées sur un site internet (nom du bénéficiaire, nom de l'opération, résumé de l'opération, dates de début et de fin de l'opération, total des dépenses éligibles de l'opération, taux de cofinancement UE, code postal de l'opération ou tout autre indicateur, pays, dénomination de la catégorie d'intervention dont relève l'opération)

Aussi ces informations seront publiées par l'autorité de gestion sur un site internet conformément à la réglementation applicable, dès lors que votre opération a été cofinancée.

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation.

PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES HORIZONTAUX DE L'UE

Indiquer ci-dessous si l'opération prend en compte ces principes horizontaux de l'Union européenne (de manière directe ou indirecte) ou ne les prend pas en compte (« sans objet ») et expliquer de quelle manière ils sont couverts.



Le porteur de projet pourra s'appuyer sur le service instructeur pour compléter les champs du tableau ci-dessous.

Priorités	OUI	Sans Objet	Si oui description des actions
Egalité femmes-hommes et non-discrimination			
Développement durable			

AUTRES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique ? Oui Non Ne sait pas

L'opération est-elle concernée par la réglementation des aides d'Etat ? Oui Non Ne sait pas

MENTIONS LEGALES :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide européenne.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au :
Conseil Régional, Centre d'affaires Didier Plaza 2, rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort de France.

Tél : 05 96 59 63 00.

8- PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

LES PIÈCES CI-DESSOUS SONT NÉCESSAIRES À L'INSTRUCTION DU DOSSIER :

Pour tous les porteurs de projet :

- Dossier de demande d'aide signé, daté
- Document attestant la capacité du représentant légal
- Délégation éventuelle de signature
- Pièce d'identité du représentant légal
- IBAN/code BIC
- Attestation de non assujettissement à la TVA le cas échéant
- Bilans comptables ou comptes de résultat des trois dernières années
- Justificatifs des dépenses prévisionnelles relatifs à la demande d'aide : devis, fiches de salaire, etc

Entreprises :

- Extrait Kbis de moins de 3 mois ou inscription au registre ou répertoire concerné
- Rapport / Compte-rendu d'activité
- Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffre d'affaire, bilan des entreprises du groupe

Associations :

- Statuts
- Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture
- Liste des membres du Conseil d'administration
- Dernier bilan et Compte-rendu approuvés

NB : Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction du dossier en fonction de la nature de l'opération et des dépenses présentées.

9- OBLIGATIONS ET ATTESTATION DU PORTEUR DE PROJET

Je soussigné _____, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide FEDER destinée à la réalisation de l'opération intitulée « _____ ».

Rappel du montant de l'aide européenne sollicitée : _____ €, pour un coût total de l'opération de _____ € HT/TTC.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande d'aide,
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds européens pour financer les dépenses de cette opération,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat.

J'ai pris connaissance des obligations du porteur de projet² et m'engage à les respecter en cas d'octroi de l'aide :

- 1- Informer le service instructeur du début d'exécution effective de l'opération,
- 2- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération,
- 3- Respecter les engagements de réalisation de l'opération,
- 4- Informer le service instructeur en cas de modification de l'opération (ex : période d'exécution, localisation de l'opération, engagements financiers...) y compris en cas de changement de situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc...
- 5- Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en œuvre de l'opération, ou opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser l'activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme,
- 6- Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l'aide européenne, et faire remonter les dépenses au service instructeur selon l'échéancier fixé avec le service instructeur.
- 7- Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables de l'opération,
- 8- Réaliser des actions de publicité et respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur,
- 9- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec l'opération.
- 10- Conserver toutes les pièces du dossier jusqu'à la date prévue dans l'acte juridique attributif d'aide, et archiver celui-ci.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide européenne.

Fait à _____, le _____

Cachet et signature du porteur de projet (représentant légal ou délégué)

Fonction du signataire : _____

² Nous vous recommandons de prendre connaissance de la notice explicative jointe à la demande d'aide européenne